

Avis d'Appel Public à la Concurrence

Fournitures – Technique de l'Information et de la Communication

1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Correspondant : Direction de la Commande Publique, Bâtiment Administratif Jean Toussaint Desanti, Avenue du 9 septembre - B.P. 52 - 20250 Corte.

Tél. : (+33)4-95-45-01-99

Courriel : marchepublic@univ-corse.fr,

Adresse internet : <http://www.univ-corse.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.klekoon.com>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Éducation.

2. Objet du marché : ACQUISITION DE TERMINAUX DE TELEPHONIE MOBILE ET ACCESSOIRES POUR L'UNIVERSITE DE CORSE.

Lieu d'exécution: Bâtiment administratif J.T. Desanti, Avenue du 9 Septembre, BP 52, 20250 Corte.

L'avis implique : un accord-cadre.

Type de procédure : Procédure adaptée - articles 27, 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Caractéristiques principales : ACQUISITION DE TERMINAUX DE TELEPHONIE MOBILE ET ACCESSOIRES POUR L'UNIVERSITE DE CORSE.

Forme du marché : avec maximum.

- Type de fourniture/service : achat.

4. Allotissement : Prestations divisées en lots : NON / Lot unique.

5. Variantes et options : Les variantes et les options ne sont pas autorisées.

6. Durée du marché ou délai d'exécution :

Délai d'exécution : 1 an à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : 1. Garanties professionnelles et financières suffisantes, Formulaire Dc1, Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants. Formulaire Dc2, Déclaration du candidat Individuel ou du membre du groupement. Garanties techniques suffisantes.

7. Conditions relatives au marché :

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le règlement des dépenses se fera par virement bancaire, conformément à l'article 115 du Décret des Marchés Publics. Le délai de paiement est de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : solidaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

8. Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : 1. Garanties professionnelles et financières suffisantes;

2. Garanties techniques suffisantes.

Situation juridique - références requises : garanties professionnelles et financières suffisantes;

- formulaire Dc1, Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants.

Capacité économique et financière - références requises : formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
 - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
 - Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
 - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
- La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

9.Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Prix des prestations : Pondération 70%2. Valeur technique : Pondération 30% |
|---|

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

10.Date et heure limite de réception des offres : le Jeudi 21 Mars 2019 à 12h00.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

11.Adresses et autres renseignements :

Adresse et points de contact auprès desquels le cahier des charges et les documents et renseignements complémentaires peuvent être obtenus : gratuitement sur www.univ-corse.fr (rubrique marchés publics, bas de page d'accueil du site), sur www.klekoon.com (sélectionner téléchargement de DCE - inscrire université de corse comme critère de recherche) ou sur demande auprès de la cellule des Marchés publics - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr.

Réception des propositions : Les offres devront obligatoirement parvenir avant la date et l'heure limites par voie électronique sur le profil acheteur : www.klekoon.com.

Renseignements concernant les recours : Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407 BASTIA Cedex.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ;
- Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- Recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au joue;
- Rep dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " tropic ").

12.Date d'envoi du présent avis à la publication : Mardi 05 Mars 2019.